

## **DÉLIBÉRATION** Nº 2024/13

Page 1 sur 2

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 27 mars à 20 h, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal: 20 mars 2024

	Nombre de	conseillers en exer	cice: 12
		Présents : 9	
		Votants: 11	
Votes	Pour: 11	Contre: 0	Abstention: 0

Etaient présents: M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, Mme Noémie CHARTRIN, Mme Sylviane TESSIER, M. Vincent CERISIER, M. Thierry SOYER, M. Alexandre CHASSAT, M. Alexandre CHABAUTY.

Étaient excusés: Mme Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, M. Aurélien THABUTEAU, Mme Caroline DHYEVRE.

Étaient absents:

Procurations: Mme Emmanuelle FAUTREL-BEAUR donne procuration à M. Vincent CERISIER; M. Aurélien THABUTEAU donne procuration à Mme Noémie CHARTRIN.

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

## OBJET : Restauration de l'église - Plan de financement actualisé

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que pour les travaux de restauration de l'église Notre Dame d'Antigny, nous devons actualiser le plan de financement pour les demandes de subventions.

Les travaux sont inscrits au budget.

Ces investissements seront soumis au FCTVA.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet s'établit de la façon suivante sur le coût HT comme suit:

DÉPENSES HT		RECETTES HT		
Travaux de la	503 231,36 €	DRAC (50 %)	251 607,00 €	
tranche ferme		Région (11,92 %)	60 000,00 €	
495 494,02 €+ [		Fondation du Patrimoine (1,99 %)	10 000,00 €	
9 120,22 €		DETR (5,29 %)	26 620,93 €	
(étude		ACTIV 4 – Année 2024 (19,87 %)	100 000,00 €	
complémentaire peintures)		Autofinancement (10,93 %)	55 003,43 €	
TOTAL	503 231,36 €	TOTAL	503 231,36 €	

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY



## **DÉLIBÉRATION** N° 2024/13

Page 2 sur 2

DÉPENSES HT		RECETTES HT		
Travaux de la	519 422,39 €	DRAC (35 %)	181 797,84 €	
tranche 1		Région (11,55 %)	60 000,00 €	
		Fondation du Patrimoine (2,50 %)	13 000,00 €	
		DETR (5,29 %)	27 477,44 €	
		DSIL (10 %)	51 942,24 €	
		ACTIV 4 – Année 2025 (19,25 %)	100 000,00 €	
		CCVG – Fonds Vallée des Fresques	33 000,00 €	
		(6,35 %)		
		Autofinancement (10,05 %)	52 204,87 €	
TOTAL	519 422,39 €	TOTAL	519 422,39 €	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de :

- APPROUVER le plan de financement présenté;
- AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Fait à ANTIGNY, le 28 mars 2024

Le Maire, Vincent LAUER

086-218600062-20240327-27032024\_ Reçu le 02/04/2024

AR Prefecture Mairie d'ANTIGNY - 42 Place de la Mairie - 86310 ANTIGNY Téléphone 15.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

mairie@antigny86.fr